

Philippe FOLLIOT

Député du Tarn

Secrétaire de la commission
de la défense et des forces armées

Madame George PAU-LANGEVIN
Ministre des Outre-mer

27 rue Oudinot
75007 PARIS

Réf : PF/RC/16-05-028

Paris, le 4 mai 2016

Madame la Ministre, *Olivia George*

Ce matin même, je suis rentré d'un long déplacement dans les Terres Australes, via l'île de la Réunion, dans le cadre de la rotation du Marion Dufresne (OP1). Bien que n'étant pas en mission officielle (j'ai pris en charge sur mes deniers personnels mon déplacement et mon séjour), je souhaite par la présente vous faire part, à chaud, de mon analyse sur ce déplacement que j'ai conjointement effectué avec le contrôleur général des Armées Pierre SÉGUIN, par ailleurs membre du conseil consultatif des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF).

Tout d'abord, il me serait agréable que vous puissiez remercier Madame le Préfet des TAAF, pour la qualité de l'accueil et de l'organisation lors de ce déplacement. J'ai pu lui exprimer ma gratitude lors d'un déjeuner hier midi à Saint-Denis-de-la Réunion, et également partager avec elle les quelques remarques suivantes.

En effet, cette visite s'inscrit dans la continuité du rapport dont vous avez connaissance, et que je dois remettre officiellement très prochainement au Premier ministre, visant à « Valoriser l'île de La Passion (Clipperton) par l'implantation d'une station scientifique à caractère international ». La découverte des bases scientifiques des trois districts des Terres Australes m'a permis d'obtenir de concrets et utiles éléments de référence. Sur cet aspect des choses, compte-tenu de la très forte contrainte sur les moyens financiers et budgétaires de l'État par comparaison avec ceux des années 1950-60 quand ont été créées les bases de Port-aux-Français (Kerguelen), Alfred-Faure (Archipel des Crozets) et de Martin-de-Viviès (Amsterdam), et l'échelle n'étant pas de même nature, la base envisagée sur l'île de la Passion serait de taille beaucoup plus modeste (une dizaine de personnes, alors qu'il y en a de 30 à 120 dans les TAAF).

Si j'ai pu observer un sur-dimensionnement au niveau de certains bâtiments, j'ai apprécié les efforts faits pour les maintenir en état, et ce pourtant dans un environnement quelque peu hostile. Toutefois, j'ai constaté qu'à ce jour, et je le regrette, il n'y a pratiquement pas de recours aux énergies renouvelables pour assurer une autosuffisance de ces îles, alors que le potentiel est important (vent, houle, courant marin...). Je pense que l'État devrait, dans ses programmes de développement des énergies renouvelables, faire des TAAF une priorité pour tendre vers un taux de 100% d'énergie verte sur ces parties du territoire national, cela me paraissant très logique et complémentaire par rapport aux objectifs de la réserve naturelle.

Concernant cette réserve naturelle, je partage pleinement et entièrement la volonté de préservation des autorités, et plus particulièrement celle visant à mettre en protection intégrale quatre des cinq îles de l'Archipel des Crozets, l'île de Saint-Paul ainsi qu'une bonne partie de l'archipel des Kerguelen. Cependant, je m'interroge sur certaines options prises, notamment sur l'éradication du mouflon dans l'île Haute, et du mouton dans l'île Longue, aux Kerguelen, sans parler de l'abandon des cultures sous serre et de la volonté d'abattre le seul arbre des Crozets. Je ne suis pas forcément convaincu de la pertinence de l'importation de tous les légumes et fruits comme de la viande ovine métropolitaine ou néo-zélandaise, alors qu'il y avait une ressource « bio » et de qualité sur place. On est loin de la logique environnementale des circuits courts de proximité ! L'enlèvement de clôtures sur cette même île, et le transport jusqu'à La Réunion pour recyclage, alors qu'à quelques kilomètres à peine il y a les friches de la station baleinière de Port-Jeanne-d'Arc, avec des centaines de tonnes d'acier rouillé, interpellent quant aux coûts engendrés. La réserve naturelle a le louable objectif de revenir sur des excès du passé ; mon intime conviction est qu'il faut trouver un juste équilibre entre préservation et valorisation. L'archipel des Kerguelen étant aussi étendu que la Corse, je ne suis pas convaincu que la présence de quelques mouflons sur le Cap Corse, et d'un enclos de brebis à Corte, ait un gros impact sur Ajaccio ou Sartène ! Cet équilibre à rechercher en matière de milieu terrestre, doit être, à l'instar de ce qui a été fait pour le milieu aquatique avec l'action de protection, suivi d'une valorisation (c'est-à-dire d'une pêche raisonnée pour la légine et la langouste, dont les droits aujourd'hui représentent une part prépondérante du budget des TAAF).

Comme cela est le cas pour les touristes visiteurs, il faut jouer sur l'image et le caractère exceptionnel de ces territoires pour lesquels l'absence de desserte aérienne est, selon moi, un élément de spécificité, d'identification, et de reconnaissance à maintenir absolument ; de par leur éloignement et leur enclavement, les Terres Australes « se méritent ». Ainsi, il m'apparaît indispensable de protéger le nom « Kerguelen », et d'en faire un label de qualité, voire une marque

de luxe, pour certains services ou productions, au-delà de la légine ou de la langouste, et bien évidemment de l'historique, emblématique et reconnue philatélie. Sans parler de la réintroduction du mouton, de l'embouteillage d'une des eaux les plus pures au monde, d'autres productions d'exceptions pour des micro-marchés à imaginer (on a parlé un temps d'un « whisky des Kerguelen »...), voire de parcours pêche ou de safari chasse (aux rennes, qui eux ont proliféré), il y a des opportunités de valorisations intelligentes et éco-responsables sur ce territoire à mettre en œuvre.

Dans ce déplacement, j'ai pu constater qu'en plus de la très grande qualité des travaux scientifiques menés sur la faune, la flore, le climat, les marées, le spatial, la tectonique... il y a dans ces districts une alchimie humaine tout à fait intéressante et passionnante entre les techniciens des TAAF et de l'IPEV, les professeurs chevronnés, les jeunes scientifiques volontaires du service civique et les militaires expérimentés sous la bienveillante autorité de chefs de district aux profils différents mais aux compétences et qualités reconnues.

Par ailleurs, mon séjour à bord m'a démontré la pertinence de ce véritable « couteau suisse » qu'est le Marion Dufresne, bâtiment océanographique avec laboratoire scientifique, unité de bio-sécurité, outil de carottage ; au-delà du transport des personnes, il est aussi pétrolier ravitailleur, avitailleur, « croisiériste », porte-container, porte-hélicoptère, etc... sous l'égide de l'armateur CMA-CGM, de l'OPEA (chef d'opération) et des techniciens des TAAF, dont on peut souligner le professionnalisme et le dynamisme.

Ces territoires n'ayant reçu la visite que de quatre parlementaires en soixante ans, je suis conscient du privilège qui a été le mien de vivre une telle expérience et reste à votre disposition afin d'échanger avec vous à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Bien à toi.

Philippe FOLLIOT



Député du Tarn

Copie à :

- Mme le Préfet des TAAF
- M. Marc VIZY, conseiller Outre-Mer à la présidence de la République
- M. Frédéric POTIER, conseiller technique Outre-Mer au Cabinet du Premier ministre